



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au chalet communautaire, mardi 4 octobre 2022 à 19h30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault, Jérôme Dubé et Linda Lèvesque formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-167-22

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le point « Varia » ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

RS-168-22

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le procès-verbal du 6 septembre 2022 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 septembre 2022 de 487,480.44 \$ au compte courant et de 207,745.59 \$ au fonds de roulement et 106,669.89 \$ en retenue par garantie projet.

Période de questions

Aucune question.

RS-169-22

Approbation des comptes

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu
d'approuver les comptes ci-dessous décrits :

Comptes à payer - octobre 2022	
Nom	Montant
1 BELL(septembre)	481,34 \$
2 BELL mobilité (septembre)	85,13 \$
3 Hydro-Québec (chalet et bureau - septembre)	465,52 \$
4 Petite caisse (fournitures bureau, timbres, taille haies)	689,35 \$
5 Buropro Citation (location photocopieur et papeterie)	1 106,69 \$
6 Place du travailleur (chaussures)	304,68 \$
7 KD-L.Charest (scie mécanique)	919,80 \$
8 United Rentals (lift électrique, chipper et fournitures)	1 154,51 \$
9 Pièces Témis (outils, fournitures et pièces camionnette)	439,62 \$
10 R.I.D.T. (quote-part)	8 070,00 \$
11 Guy Morin -plomberie (pompe submersible- Complexe)	3 195,44 \$
12 Groupe Voyer (fournitures garage)	284,20 \$



No de résolution
ou annulation

13	Fonds d'information sur le territoire (mutation)	30,00 \$
14	Construction Claude Gagnon (travaux routiers)	2 322,50 \$
15	H2L.ab (tests d'eau camping)	455,72 \$
16	Excavation Tanguay inc. (matériel 8e et 9e rang Sud et jeux shuffleboard)	665,26 \$
17	Servitech	6 169,36 \$
18	P. Beaulieu Electrique (cuisinière - Complexe)	1 959,17 \$
19	Surplus G. Rioux (fournitures)	67,78 \$
20	Transport RDL	26,11 \$
21	Les Pétroles J. Larochele	1 898,42 \$
22	Électronique Mercier (réparation pagets - pompiers)	304,16 \$
23	Bureau en Gros (fournitures bureau)	234,54 \$
24	Avantis Coopérative BMR (fournitures camping, jeux, garage, etc.)	926,61 \$
25	Caserne de pompiers (sortie 18 septembre)	722,04 \$
26	Ferme Patoine et Frères inc. /Excavation G. Patoine	24 936,28 \$
27	Actuel Conseil (camping)	4 599,00 \$
28	Groupe Canadien DJG-Dicom (livraison fournitures bureau)	18,10 \$
29	Les Entreprises Camille Ouellet (compteur d'eau)	965,79 \$
30	Irving (propane cantine camping)	584,13 \$
	TOTAL	64 081,25 \$

Remise de plaque nouveaux propriétaires d'Épicerie 4 Sous

Une plaque est remise à Madame Marie-France Toupin et Monsieur Sébastien Bombardier, afin de les féliciter pour l'acquisition de l'Épicerie des 4 Sous.

RS-170-22

PRABAM : projet de fondation

Le conseil, en collaboration avec le Directeur général et conformément à la politique de gestion contractuelle, a reçu des soumissions pour la réalisation de travaux d'amélioration du restaurant de la plage municipale.

Deux soumissions ont été reçues pour lesdits travaux à savoir :

9205-8940 Québec inc.
Construction G.B.

Travaux fondation et autres tel que spécifiés sur le plan
soumis et préparé par Actuel Conseil.

Prix : 100,802.00 \$ plus taxes applicables

Isolation M.J

Isolation de la fondation et du plafond de la terrasse en
polyuréthane ainsi que l'installation d'une membrane
imperméable élastomère

Prix : 14,640.00 \$ plus taxes applicables

Les travaux représentent un investissement net de 121,199.67 \$ et le seul de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique en vertu du paragraphe 1 de l'article 955 du code municipal du Québec (chapitre C-27.1) est de 121,200 \$.



No de résolution
ou annotation

Comme les travaux sont inférieurs au seuil,
Il est proposé par Jérôme Dubé
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de 9205-8940 Québec inc./Construction G.B. pour les travaux de fondation et divers autres travaux tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité.

RS-171-22

PRABAM : projet de fondation

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission Isolation M.J pour les travaux d'isolation concernant ledit projet.

Que les travaux seront payés à même une subvention à recevoir de 75,000 \$ du PRABAM, 46,000 \$ à même un emprunt au fonds de roulement pour une période de 5 ans et le solde à même le fonds d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

RS-172-22

Gala des découvertes

Le 5 novembre prochain se tiendra à Témiscouata-sur-le-Lac, le Gala des Découvertes organisé par la Chambre de commerce du Témiscouata. Le Conseil en séance de travail avait convenu de ne participer au plan de visibilité, mais de plutôt d'acheter des billets pour participer à cet événement.

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'achat de 3 billets pour le Gala des Découvertes au montant de 125 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

RS-173-22

Campagne d'achat local

La Corporation de développement économique de la région de Dégelis lance pour une campagne d'achat local. Durant un mois, soit du 26 octobre au 26 novembre 2022, les consommateurs sont invités à faire leurs achats dans les entreprises de Dégelis, Packington et St-Jean-de-la-Lande. Le 26 novembre prochain, il y aura un tirage de 10 prix de 250 \$. Somme qui devra être dépensée dans les entreprises des trois municipalités. La Corporation demande la collaboration de la municipalité pour un partenariat financier.

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement d'une somme de 250 \$ à la campagne d'achat local.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

Redécoupage de la carte électorale : Appui pour contrer la proposition du nouveau redécoupage

Considérant que le 29 juillet 2022, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec a présenté une première proposition de redécoupage;

Considérant que cette proposition ferait passer l'Est-du-Québec de 4 à 3 circonscriptions électorales, en supprimant celle d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia;

Considérant que cette proposition de redécoupage est inadmissible pour les élus de la municipalité de Packington, puisqu'elle diminue notamment la représentativité de l'Est-du-Québec à la Chambre des communes et ainsi que l'accès aux bureaux des députés;

En conséquence,
il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington se positionne contre la proposition de redécoupage électoral présentée le 29 juillet 2022 et demande à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec de maintenir le statu quo à ce sujet.

Adoptée à l'unanimité.

RS-175-22

Engagement de Nancy Morin comme conseillère en urbanisme

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté un régime transitoire de gestion des rives, du littoral et des zones inondables à l'intention des partenaires municipaux

Considérant que le département d'urbanisme a besoin d'aide dans ce domaine pour s'assurer de respecter l'ensemble des obligations;

Considérant que le directeur général a trouvé une personne pour répondre à nos besoins de façon ponctuelle et au besoin;

En conséquence,
il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington engage Mme Nancy Morin comme conseillère en urbanisme au taux horaire de 25 \$ de l'heure selon les besoins.

Adoptée à l'unanimité.

RS-176-22

FRR RURAL : Projet hébergement touristique

Considérant que le développement de l'offre touristique est un enjeu important dans le plan de développement municipal;

Considérant que le conseil municipal désire présenter une demande d'aide financière;

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande une aide financière dans le FRR rural pour un projet structurant pour l'amélioration du milieu de vie.



No de résolution
ou annotation

RS-177-22

Que Denis Moreau, directeur soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité ladite demande.

Adoptée à l'unanimité.

Politique pour l'utilisation de vaisselles recyclables au Complexe des Générations

Les membres du conseil désirent faire un virage vert au Complexe des Générations pour que tous les organismes qui font des repas utilisent de la vaisselle recyclable. Comme citoyen corporatif, nous sommes d'avis que nous devons montrer l'exemple. Le Conseil gardera en réserve de la vaisselle et la vendra au prix coûtant aux organismes.

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil mettra en vigueur la politique d'utilisation de vaisselles recyclable à compter du 1^{er} janvier 2023.

Que M. Étienne Moreau sera le responsable pour la gestion de l'inventaire

Adoptée à l'unanimité.

RS-178-22

Comité – Accès à l'information et la protection des renseignements personnels

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Packington est un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) (ci-après appelée la « *Loi sur l'accès* »);

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la *Loi sur l'accès* par la *Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (2021, c. 25);

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 a été ajouté à la *Loi sur l'accès*, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès*;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'un règlement du gouvernement vienne exempter tout ou partie des organismes publics de former ce comité ou modifier les obligations d'un organisme en fonction de critères qu'il définit;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, un tel règlement n'a pas été édicté, de telle sorte que la Municipalité de Packington doit constituer un tel comité;

En conséquence,
il est proposé par Linda Levesque
et résolu

QUE soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès*;

QUE ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Municipalité de Packington :

- du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, Denis Moreau, directeur général;



QUE ce comité sera chargé de soutenir la Municipalité de Packington dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès*;

QUE si un règlement est édicté par le gouvernement, ayant pour effet d'exclure la Municipalité de Packington de l'obligation de former un tel comité, la présente résolution cessera d'avoir effet à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement.

Adoptée à l'unanimité.

RS-179-22

Producteurs et productrices acéricoles du Québec : Demande d'appui

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité importante qui contribue à l'essor économique à la vitalité des municipalités et des MRC en région acéricole, notamment par ses 13 300 producteurs et productrices regroupés au sein de 8 000 entreprises;

ATTENDU QUE le Québec est un leader mondial de la production de sirop d'érable représentant 71 % de l'ensemble de la production;

ATTENDU QUE les exportations des produits de l'érable sont en forte hausse ces dernières années, dont 21 % en 2020 et 22 % en 2021;

ATTENDU QUE les produits de l'érable faits au Québec sont exportés dans 71 pays;

ATTENDU QUE la production de sirop d'érable du Québec a atteint un nouveau sommet avec une production de 211 millions de livres en 2022;

ATTENDU QUE cette production record engendrera pour la période 12 582 emplois équivalents temps plein, contribuera à hauteur de 1,133 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) et des revenus en taxes et impôts de 142,87 millions de dollars au Québec et dans le reste du Canada;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec doit maximiser les bénéfices économiques et sociaux des ressources naturelles appartenant à tous les Québécois et toutes les Québécoises;

ATTENDU QUE les bienfaits écologiques des superficies d'érablière actuellement en production acéricole sont évalués à 1,62 milliard de dollars par année;

ATTENDU QUE pour le même 100 hectares d'une érablière en forêt publique, les retombées économiques de la production et la transformation de sirop d'érable sont de 40 à 75 % supérieurs à la récolte et la transformation de feuillus durs;

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité durable qui permet la cohabitation des usages en forêt publique et la préservation de la faune et de la flore;

ATTENDU QUE le sirop d'érable fait partie de l'identité culturelle et gastronomique québécoise et que le gouvernement du Québec a désigné les traditions du temps des sucres comme élément du patrimoine immatériel du Québec;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a présenté le 26 mai 2022 son Plan directeur ministériel pour le développement de l'acériculture en forêt publique (Plan directeur) qui a pour objectif d'encadrer, de manière cohérente à l'échelle provinciale, le développement de l'acériculture en forêt publique;

ATTENDU QUE le Plan directeur a fait l'objet de consultations publiques jusqu'au 26 juillet 2022;

ATTENDU QUE le MFFP et les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) sont présentement en négociations sur le développement de l'acériculture en forêt publique;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE les PPAQ estiment qu'il faudra l'ajout de 36 millions d'entailles supplémentaires en forêt publique d'ici 2080, ce qui représente 200 000 hectares de forêt publique, pour assurer le futur à court, moyen et long terme de l'acériculture au Québec;

ATTENDU QU'il est nécessaire de protéger le potentiel acéricole et les érables du Québec pour assurer le développement de l'industrie acéricole.

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

de reconnaître l'importante contribution économique, sociale et environnementale de l'acériculture pour les régions du Québec;

D'appuyer les PPAQ dans leurs représentations auprès du MFFP afin qu'il favorise les différents usages en forêt publique dans une vision à long terme qui concilie les intérêts de la sylviculture avec l'acériculture en assurant la sauvegarde du potentiel acéricole nécessaire à la croissance de l'industrie de l'érable, et ce dans une perspective de conservation du patrimoine forestier québécois.

Adoptée à l'unanimité.

RS-180-22

Info-Dimanche : Publicité

Il est proposé par Linda Lévesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington achète 1/32 page de publicité pour souligner que notre municipalité est amie des aînés au montant de 105 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

RS-181-22

Nouveau-nés, nouveaux arrivants et personnalité de l'année

Le Conseil avait pensé s'associer avec le Service incendie pour accueillir les nouveau-nés, nouveaux, arrivants et personnalité de l'année. L'activité se tiendrait en même temps que le Bruch du père Noël.

Le Comité d'embellissement organise un dîner spaghetti le dimanche 6 novembre prochain. Le Comité suggère au conseil de s'associer à eux pour l'organisation de l'activité d'accueil.

Après délibération,
il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le Conseil municipal de Packington s'associe au comité d'embellissement pour l'accueil des nouveau-nés, nouveaux arrivants et la personnalité de l'année.

Adoptée à l'unanimité.

RS-182-22

Concours « Décorations de Noël »

Le Comité d'embellissement organise un concours de décorations de Noël. La population sera invitée à décorer chez eux et pour participer au concours, les personnes devront s'inscrire. Il y aura tirage au sort de 3 prix de participation. Des certificats de mérites seront remis aux décorations qui se seront démarquées. Des membres du comité d'embellissement passeront dans la paroisse pour choisir ses lauréats. Le tirage aura lieu durant le brunch du père Noël qui se tiendra au chalet communautaire le dimanche 11 décembre 2022.



No de résolution
ou annulation

Le Comité demande à la municipalité d'être le commanditaire des prix de participations.

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington octroie une aide financière de 150 \$ pour les trois prix de participations soit 50 \$ par gagnant.

Adoptée à l'unanimité.

RS-183-22

PAMVTP : Travaux

L'entente MRC de Témiscouata et le ministère sera signée sous peu et nous pourrions réaliser les travaux dont nous avons eu une subvention. Comme nous sommes dans les terres publiques, les travaux devront être réalisés durant la relâche de la chasse. Des travaux de débroussaillage, de creusage de fossés et installation de quelques ponceaux. Vu le court délai pour réaliser ses travaux, le directeur général discutera avec la MRC pour savoir si on pourrait reporter à l'année 2023-2024 pour la réalisation complète des travaux.

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil autorise le directeur général à faire les démarches nécessaires pour la réalisation des travaux pour cette année sinon faire une demande pour reporter les travaux à l'année financière 2023-2024.

Les travaux seront payés par une subvention 11,880 \$, qui représente 50% du total des travaux maximal à être réalisés. L'excédant sera payé à même le budget d'opération courant.

Adoptée à l'unanimité.

RS-184-22

Centre de prévention suicide du KRTB : membre soutien

Centre de prévention suicide du KRTB nous invite à devenir membre soutien ou à devenir membre de leur organisme.

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil souscrit pour devenir membre soutien au Centre de prévention suicide du KRTB pour 2022-2023 au coût de 10 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Séance d'information sur la présence de moules zébrées lac Témiscouata

La séance d'information aura lieu le mardi 11 octobre à la MRC de Témiscouata. Après discussion, il a été convenu de demander à Denis Clermont d'assister à la rencontre.

Varia

Aucun sujet n'est ajouté au point « Varia ».

Période de questions

Aucune question.

Levée de l'assemblée

À 20 h 40, M. Jules Soucy propose la levée de l'assemblée.

394